

Caen, le 20 avril 2022,

**La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités**

- VU la loi n°83 634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n°84 16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat,
- VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 fixant les dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat,
- VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues,
- VU l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale de certains corps de secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues,
- VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- VU l'arrêté du 25 janvier 2011 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- VU l'arrêté du 3 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury du concours interne commun de recrutement de secrétaire administratif de classe normale session 2022 est composé comme suit

Président :

Présidente du jury :
Mme Caroline BOUHELIER, secrétaire générale, DSDEN 76

Vice-président:
M. Yohann GUEGUEN, personnel de direction, Collège de Tilly sur Seulles

Membres du jury :

Mme Catherine GEST, attachée principale d'administration, rectorat périmètre de Rouen

Mme Elodie BRAULT, secrétaire administrative, D.S.D.E.N de l'Orne, Alençon

Mme Marlène GOMES, attachée principale d'administration, Université de Caen Normandie

Mme Estelle LEGOFF, attachée principale d'administration, D.S.D.E.N de la Manche

Mme Corinne LEPERTEL, attachée principale d'administration, CROUS, Caen

M. Mustapha ADADY, personnel de direction, Collège Léonard de Vinci

M. Bruno LAGOUE, secrétaire administratif classe exceptionnelle, Lycée Jean Mermoz, Vire

M. Olivier LEDOUX, attaché principal d'administration, Collège Guy de Maupassant, St Martin de Fontenay

ARTICLE 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

SIGNE PAR DELEGATION

Philippe DIAZ